

CHAMPIONNAT DU FINISTERE

SAINT-RENAN le 6 juin 2010

CATEGORIES CADETS, JUNIORS, ESPOIRS, SENIORS

REGLEMENT

Engagements à l'adresse désignée au plus tard le mercredi 2 juin **en précisant les performances d'engagement.**

Les finales de niveau seront constituées en fonction des temps d'engagements contrôlés à partir des performances enregistrées dans SIFFA.

Toute performance (athlète n'ayant disputé aucune compétition ou relevant de blessure) non cohérente avec SIFFA devra être justifiée au président de la CSO en même temps que les inscriptions, le 2 juin dernier délai.

L'absence de performance d'engagement ou de performance non justifiée entraînera d'office l'inscription dans les finales les plus faibles.

Un juge-arbitre secrétariat validera la constitution des séries et finales.

La confirmation de participation à la chambre d'appel est obligatoire le plus tôt possible, en tout état de cause **45 minutes au plus tard avant le début de l'épreuve.**

Tout athlète n'ayant pas confirmé ne sera pas autorisé à participer à l'épreuve. Ceci est valable pour les concours et les courses. Les confirmations doivent être faites par les athlètes, et non pas par les dirigeants ou autres athlètes.

100 m : séries de niveau, finales par catégories.

Des athlètes de catégorie cadet, junior, espoir pourront participer à la finale senior s'ils réalisent une performance les y autorisant, mais ils ne pourront pas prétendre au titre de leur catégorie. Dans ce cas ils devront le faire savoir à la chambre d'appel à 12h45 au plus tard pour les femmes et à 13h00 au plus tard pour les hommes.

100 m haies et 110 m haies : finales de niveau pour les catégories suivantes :

Cadettes, cadets et juniors M.

Les autres catégories pourront courir ensemble selon le nombre de participant(e)s, sachant que les finales par catégories seront privilégiées.

200 m : finales de niveau

400 m, 800 m : finales de niveau

1500 m et distances supérieures : finales de niveau, éventuellement mixtes selon les engagé(e)s.

Marche :

Chaque club devra fournir un pointeur pour 1 à 3 athlètes engagés, 2 pointeurs pour plus de 3.

Si ces quotas ne sont pas respectés les athlètes ne seront pas autorisés à prendre le départ de leur épreuve.

Jury

Chaque club devra fournir 1 juge par tranche de 5 athlètes (1 à 5, 6 à 10, etc...), jusqu'à un maximum de 10 juges.

Jury à adresser le mercredi 2 juin au président de la CSO 29 jjjo.pennanech@orange.fr

COURSES

10h00	5 000 m Marche CF – CH – JES F 10 000 m Marche JES M	Finales
11h30	400 m haies CJES F	Finales
11h40	400 m haies CJES M	Finales
11h50	400 m CJES F	Finales
12h05	400 m CJES M	Finales
12h20	100 m CJES F	séries
12h40	100 m CJES M	séries
13h00	800 m CJES F	Finales
13h15	800 m CJES M	Finales
13h30	100 m F par catégorie	Finales
13h45	100 m M par catégorie	Finales
14h00	1500 m CJES F	Finales
14h20	110 m haies CJES M	Finales
14h40	100 m haies CJES F	Finales
15h00	200 m CJES F	Finales
15h20	200 m CJES M	Finales
15h40	1500 m CJES M	Finales
16h00	2000, 3000 m Steeple F	Finales
16h20	2000 m Steeple C M	Finales
16h30	3000 m Steeple JES M	Finales
16h50	3000 m CJ F	Finales
17h10	3000 m C M	Finales
17h30	5000 m ES F et JES M	Finales
18h00	4x100 m CJES F	Finales
18h15	4x100 m CJES M	Finales

CONCOURS

	HAUTEUR	LONGUEUR	TRIPLE	PERCHE	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
10 h 30							CJES F	CJES F
11 h 00	C F	C F	JES M		CJ M			
12 h 30				CJES F	CF	ES M	CJES M	
13 h 00	CJ M	JES M	CJES F					
14 h 00								
14 h 30	JES F	C M			ES M			ES M
15 h 00				CJES M		CJM		
15 h 30								
16 h 00			CM					CJ M
16 h 30	ES M	JES F			JES F	CJES F		

Javelot CJES F sur l'aire du 2ème virage

Javelot ES M et CJ M sur l'aire du 1er virage